

# Débats des Communes

## DEUXIÈME SESSION—DOUZIÈME PARLEMENT

### CHAMBRE DES COMMUNES.

Mercredi, 26 février 1913.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

#### QUESTIONS.

(Les questions auxquelles il a été répondu verbalement sont indiquées par un astérisque.)

LE Dr J. N. ROY.

M. WILSON (Laval) demande:

1. Le Gouvernement a-t-il eu connaissance de l'article suivant, publié dans le "Canada" du 23 octobre 1912, au sujet du voyage du Dr J. N. Roy?

#### "VOYAGE DU DR J. N. ROY.

"Il est chargé d'une mission en Afrique par le gouvernement fédéral.

"Le Gouvernement d'Ottawa vient de charger notre ami le Dr J. N. Roy, de cette ville, déjà si favorablement connu ici et à l'étranger par ses travaux en médecine, d'une mission des plus importantes.

"Notre compatriote partira cette semaine pour un long voyage en Afrique où il fera des études de pathologie comparée.

"Il s'arrêtera d'abord au Sénégal, ira ensuite à la Côte d'Ivoire, à la Côte d'Or, au Dahomey, à la Nigérie, au Cameroun, au Congo français et au Congo belge.

"La colonie du Cap, la Rhodésie, l'Orange et le Natal l'attireront d'une manière doublement particulière, car outre les travaux scientifiques qu'il pourra faire chez les Hottentots, les Cafres et les Zoulous, le Dr Roy, qui occupe dans la milice canadienne une des positions les plus enviées de l'état major, profitera de son passage pour visiter les champs de bataille de la guerre anglo-boër.

"Du sud, il se dirigera vers Madagascar, le pays si intéressant des Hovas et les Sakalaves.

"Il rentrera ensuite en France en s'arrêtant à Zanzibar, à Mombassa, dans l'Ouganda, en Abyssinie et au Somaliland.

"M. Roy est le premier médecin dans sa spécialité qui ose entreprendre un semblable voyage sur cette terre tropicale inhospitalière; aussi nous ne doutons pas qu'après avoir examiné un très grand nombre de nègres, les travaux qu'il fera plus tard seront de nature à aider à l'avancement de la science médicale et à attirer sur lui et sur notre pays l'attention du monde savant.

"Après un repos de quelques semaines passées en France, en Allemagne et dans les pays septentrionaux de l'Europe, M. Roy se dirigera

vers l'Amérique du Sud où il visitera le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine. De là il traversera les Indes, parcourra le Chili, le Pérou et se rendra en Amérique Centrale.

"Après un séjour au Mexique, il rentrera à New-York en s'arrêtant à la Havane.

"Ce voyage, qui durera environ quatorze mois, devrait être des plus intéressants, étant donné surtout que M. Roy parle cinq langues, qu'il est très observateur, et que le tour du monde qu'il a fait en 1903 lui a permis d'acquiescer une grande expérience des pays chauds.

"A notre distingué compatriote nous offrons nos meilleurs souhaits de bon voyage".

2. Dans l'affirmative, les faits y relatés sont-ils exacts?

M. REID (ministre des Douanes):

1. Oui.

2. Oui, en ce qui concerne la citation relative au Gouvernement.

#### ALPHONSE DUGAL.

\*M. GAUVREAU demande:

1. G. Alphonse Dugal, ancien candidat conservateur contre M. H. Bourassa dans Labelle, est-il à l'emploi du Gouvernement? Dans l'affirmative, quelle position occupe-t-il?

2. Quel est son salaire et qui l'a recommandé?

M. NANTEL:

1. Oui.

2. Sous-inspecteur des poids et mesures, traitement, \$700; M. Honoré Achim, député de Labelle.

#### TERMINUS DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

M. MARTIN (Regina) demande:

Le Gouvernement a-t-il définitivement choisi Churchill ou Nelson comme terminus de chemin de fer de la baie d'Hudson? Dans l'affirmative, lequel des deux a été choisi?

2. Quelle est la longueur estimative du chemin de fer à chacun de ces points?

3. Sur les crédits votés pour ce chemin de fer par le Parlement à la dernière session, quel montant a été dépensé par le gouvernement pour études sur le terrain, travaux de construction et matériaux et approvisionnements, respectivement?

M. COCHRANE:

1. Nelson, à moins qu'après l'achèvement des études topographiques et l'inspection on juge convenable d'en décider autrement.

2. Jusqu'à Port-Nelson, la longueur évaluée est approximativement de 420 milles.